

« Le métier circulation : une profession en transformation*? »

En réponse aux liminaires, l'Entreprise par la voix du Directeur du Métier Circulation (DMC) répond sur le sujet épineux forfait-jours en rappelant qu'il ne peut rien dire de plus car les négociations continuent selon lui (Nous souhaiterions connaître ses sources !). Il contredit les propos des élus de l'UNSA Ferroviaire sur le fait que certains dirigeants « poussent » des DPX à signer l'avenant forfait-jour au contrat de travail. Nous lui rappelons que c'est bien la direction qui a claqué la porte des négociations le 6 décembre dernier et qui a mis fin de manière unilatérale à la négociation engagée. Le directeur se reprend en parlant alors de « manque d'accord ».

Pirouette quand tu nous tiens !

Dans un contexte de pertes financières significatives avec près d'un Milliard d'euros en moins dans les caisses en 2016, le Directeur de la Circulation évoque la règle des « dix commandements ». La faute à une situation excessivement difficile avec en cause les attentats, le contexte économique et la concurrence. Dans un tel environnement, le Directeur trouve normal de diffuser ces règles de saine gestion. Il est vrai que ces dernières années, les nombreux séminaires effectués à l'étranger (Tanger et Lausanne par exemple) mais aussi les formations dispensées à grand frais à Rabat font un peu taches !

Nous ne parlerons pas de l'usage fait par certains hauts dirigeants SNCF de l'avion en France qui, contrairement à l'usage du train, est ... **PAYANT !**

Dans la déclaration liminaire UNSA Ferroviaire, nous avons évoqué les déboires du système ferroviaire Britannique avec un coût billet prohibitif pour les voyageurs malgré une qualité de service très dégradée. La comparaison est jugée intéressante par le Directeur et appellera à de futurs échanges mais strictement techniques. Il rappelle qu'à ce jour, il n'y a aucun projet de privatisation annoncé ou prévu (...).

A cela, nous serions tentés d'ajouter qu'un Directeur d'activité (en l'occurrence celui du métier circulation) n'a pas la main sur la dimension politique !

*Transformation du métier circulation :

Par la Voix de Serge Wolf Directeur adjoint à la Direction du Métier Circulation (DMC), il nous a été présenté la stratégie portant sur le métier circulation de demain. Cette dernière est basée sur 3 piliers :

- Garantir un haut niveau de sécurité de l'exploitation,
- Participer à la modernisation et à la remise en état du réseau,
- Réaliser l'offre promise aux clients (gestion des circulations et régularité).

12 axes de travail sont posés reprenant pèle mèle le recrutement des opérationnels et des managers, le rôle des fonctions support, l'amélioration de l'image de nos métiers, le développement des outils d'entraînement, la doter d'outils et de méthodes aux équipes , la rénovation du management de la sécurité , la construction d'une culture commune Circulation/M&T, la contribution à la bonne réalisation des travaux en sécurité, la redéfinition du processus global de management de la régularité et de la gestion des circulations , la prise en charge assumée de notre rôle de MAÎTRISE D'OUVRAGE sur les nombreuses réalisations (CCR, outils,...). **Le processus de transformation a été lancé au mois de janvier 2016 avec une déclinaison dans les établissements au printemps 2017, autant dire demain ! A suivre ...**

Rattachement de la partie Indre (EIC Limousin) à l'EIC Centre.

La Direction reconnaît qu'il y a eu, un temps, une idée de rattachement mais abandonnée depuis. À ce jour et d'après la Direction, il n'y a donc rien de tel dans les lettres de missions des DET. Pour l'UNSA-Ferroviaire, si cette réponse est claire, celle-ci risque d'être revue. La volonté de faire correspondre nos périmètres Etablissements avec ceux des territoires hérités des nouvelles régions administratives (Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est grande. Il en sera de même pour les établissements M&T. **Ce qui se pose aujourd'hui pour l'Indre (EIC Limousin) se posera également pour d'autres régions et EIC.** A méditer.

Accès aux locaux :

Les OS sont unanimes pour condamner l'absence d'accès LIBRE aux locaux par les élus du CE Circulation. En effet, après 1 an d'existence du CE Circulation, ces derniers n'ont toujours pas été validés « Canif » sur leur Pass carmillon ! Les dispositions STATUTAIRES sont juste « oubliées » contribuant ainsi à entraver le rôle des élus dans leur quotidien !

Nouveaux régimes de travail (140,150 et 160 RP)

La tenue des groupes de travail paritaires portant sur les nouveaux régimes de travail se fera avec les SEULES OS représentatives au sein du CCGPF (4). De facto, les autres OS seront absentes. Néanmoins, la passion syndicale de 2 d'entre elles risque de polluer ces commissions où la sérénité et le sérieux devront être la règle.

Pour les élus UNSA Ferroviaire, c'est d'abord par l'ECOUTE de nos collègues du TERRAIN, d'un éclairage SECURITE par les pôles S sur la charge mentale et d'une approche MEDICALE (si les avis entre agents divergent) que nous nous exprimerons ! SECURITE et QUALITE DE VIE doivent se compléter et non s'opposer !

Outil VISEO :

Certaines OS dénoncent cet outil qui n'est pas cohérent avec la réalité. En effet, certains postes sont négociés en « off » et souvent les « laissés-pour-compte » utilisent VISEO. Le discours est bien manié. La vérité est sans doute ailleurs car dans les faits, l'usage de cet outil est perfectible avec un manque évident de transparence. Un point positif serait plutôt que les postes proposés dans VISEO soient réellement disponibles, chose qui n'est pas toujours le cas. En effet beaucoup trop de postes sont proposés sans que nos collègues ne le sachent et paradoxalement certaines offres sont « transparentes » ! Bref une situation à améliorer sous peine de tuer la mobilité interne et de décrédibiliser l'outil VISEO.

L'UNSA-Ferroviaire, une OS responsable !
Prochain CE le Jeudi 16 Février.
Pour toutes vos questions ou demandes de renseignements, une adresse :
unsacecirculation@gmail.com

Vote pour le financement des Activités Sociales

Suite des commissions conjointes en régions : une déclaration est lue par la délégation UNSA Ferroviaire à la suite de la mise à l'écart d'un de nos collègues représentant le métier circulation Bretagne lors de la commission conjointe. Pour seule réponse, la CGT nous annonce que notre collègue n'avait pas été désigné par son OS ... (?). Une fois de plus, en terme de **DEMOCRATIE et d'interprétation**, on a vu mieux. Au fait, **vous avez eu quoi de votre CE dit de proximité en 2016 puisque la majorité CGT/SUD vote le reversement INTEGRAL de la dotation Activités Sociales du CE Circulation aux 17 CER en province et aux 2 CE Parisiens (Paris-Rive-Gauche et Paris-Est) ... ?**



Droit à la déconnexion :

La centrale de Montreuil n'est jamais avare dans les postures ... élastiques ! Le droit à la déconnexion a été intégré dans la Loi travail dite El-Kohmri (comme d'ailleurs dans le défunt accord Qualité de Vie au Travail SNCF également dénoncé ... par la même OS !). Selon elle, cette avancée est portée à son crédit (?). Alors que cette OS n'a jamais eu de mots assez durs lors du débat à l'Assemblée Nationale, elle veut maintenant faire croire que les points positifs comme le droit à la déconnexion, le Compte Personnel d'Activité, la lutte contre les harcèlements, ..., ont été obtenus grâce à elle. Nous pensons qu'un petit saut en arrière serait salutaire afin de voir le grand écart idéologique pratiqué ! Une fois de plus, nous vivons le drame du syndicalisme à la Française où trop souvent, c'est le conflit qui est privilégié et médiatisé sans recherche évidente de consensus. Cette loi entre progressivement en vigueur. Elle se fera par étape, au fur et à mesure de la publication des 127 décrets d'application.

L'UNSA s'est mobilisée tout au long du processus législatif pour améliorer le projet de Loi initial afin de le rééquilibrer en faveur des salariés. Des améliorations significatives ont été obtenues sur plusieurs points inscrits dans les mandats de congrès de l'UNSA. Ceci est vérifiable et nous n'avons pas la volonté de nous armer de victoires, indument.

Pour information, **le Groupe Public Ferroviaire (GPF) n'est pas concerné par la Loi travail car régi par un régime dérogatoire.** En aucun cas, nous ne pouvons avoir de règles moins disantes par rapport à la loi. Nous avons donc les points positifs sans être impactés par ceux qui seraient négatifs. Maintenant certains peuvent regretter d'avoir fait grève contre cette Loi. Charge pour eux de demander des comptes à celles et ceux qui les ont entraîné dans un long conflit aux coûts significatifs pour leurs fiches de paie, pour les clients et pour l'Entreprise ...

Dernière Minute

Evolution du chapitre 12 du statut :

Le bon sens de l'UNSA reconnu . Obtention de la neutralisation des périodes de MALADIE avec retenue pécuniaire. Les remboursements seront faits d'ici quelques semaines.



UNSA Ferroviaire,
56 Rue du Faubourg Montmartre
75009 Paris



Tel : 01.53.21.81.80
Fax : 01.45.26.46.65



Intranet : www.syndicat-sncf.org/os_unsa

UNSACECIRCULATION@gmail.com

federation@unsa-ferroviaire.org

Internet : www.unsa-ferroviaire.org

Vos RS :

-LABRUE Patrick 06.29.88.90.28

-DREANO Régine : 06.32.13.92.57

Vos élus :

-SCHMITT Pascal 06.81.57.04.64

-BELLORGET Jean Yves 06.01.28.11.38

-CAPEAU Dominique 06.86.03.44.67

-CATIAU Bruno 06.37.48.93.65

-LEROY Adrien 06.87.67.02.66

-POUYAUD Michel 06.11.65.20.95

-ADAM Pascal 06.46.43.00.76

-VALLADE Pierre Henri 06.71.21.14.14